



De l'eau dans la tourbière et des nouveaux méandres pour le ruisseau des Oyettes!

Parmi les actions concrètes et visibles de l'année 2009, les travaux sur la tourbière de Frasne, de courte durée mais de grande efficacité, ont enfin redonné de l'eau à la tourbière de Frasne.

L'ancienne route Frasne-Bonnevaux, dite route du Suchal, coupe le complexe tourbeux en deux zones :

- à l'amont : un marais alimenté par la tourbière et le ruisseau des Oyettes, mais drainé par un fossé le long de la route
- à l'aval : un marais asséché, planté d'épicéas en rive gauche, enrichi en rive droite, où coule un ruisseau rectifié dans les années 70.

Le plan de gestion de la réserve de Frasne et les études associées ont montré l'impact négatif du drainage le long de la route sur la conservation de la tourbière. L'impact négatif du drainage du ruisseau sur le marais périphérique a été également mis en évidence, avec un risque d'assèchement de tout l'ensemble à terme, et la perte des espèces associées.

Un projet de restauration a donc vu le jour en 2004. La première étape a été la fermeture d'un premier fossé à l'amont de la route en octobre 2005.

La deuxième étape, essentielle à une remontée globale du niveau de l'eau en octobre 2009, s'est traduite par :

- la fermeture partielle du fossé par apport de marne,
- la mise en place d'un seuil qui cale le niveau de l'eau à un maximum de 50 cm sous le niveau de la route, et remonte le niveau de l'eau dans le marais de près d'1 mètre,
- le déplacement du passage du ruisseau sous la route à son point le plus bas
- le reméandrement du ruisseau pour ralentir le courant, faciliter les débordements dans le marais et diversifier l'habitat aquatique, et favoriser la colonisation par une faune aquatique de qualité.

L'ensemble des travaux a été réalisé par l'Entreprise Jeannin, pour un montant de 30 000€ (dont maîtrise d'œuvre), financé à 80% par la Région, le Département et l'Agence de l'Eau, et à 20% par la CFD.

Des suivis sur le niveau de la nappe et la recolonisation par la faune et la flore permettront d'évaluer scientifiquement l'impact de ces travaux.



Travaux du ruisseau de Frasne

Un constat visuel est déjà avancé : malgré la forte sécheresse de l'automne, presque tous les ruisseaux de tourbières coulaient et alimentaient le Drugeon, preuve si besoin était, de la nécessité de remettre en état et de stocker l'eau dans ces fabuleux réservoirs d'eau et de biodiversité.

En bref

Le Drugeon dans les traversées de village

Le projet présenté en réunion publique dans les villages concernés (Vaux et Chantegrue-Bonnevaux-Bouverans-La Rivière Drugeon), sera soumis à enquête publique loi sur l'Eau dès le premier semestre 2010. Intégrant les préoccupations du plus grand nombre, mais aussi un objectif de restauration de la biodiversité aquatique, ce projet se veut à nouveau exemplaire, pour que les habitants se réapproprient le cours d'eau dans leur village.

Des nouvelles pâtures à Sainte-Combe

Dans le cadre du contrat Natura 2000 de la CFD, 2 nouveaux enclos pour le pâturage des marais ont été installés à Sainte-Colombe, l'un aux Isles, l'autre autour de la station de pompage, dans le respect des contraintes de protection du captage. Cela porte à 5, le nombre de marais pâturés par la CFD sur cette commune, sur 27 ha. Il s'agit toujours d'un pâturage très extensif, qui doit garantir la bonne conservation de la flore, mais aussi de la faune comme certaines espèces de papillons.



Pâturage par les chevaux de la CFD

Avril 2010 : nouveau suivi de la bécassine des marais

Programmé tous les 2 ans, 2010 sera une nouvelle année pour un comptage global : toutes les personnes intéressées par ce comptage peuvent contacter la CFD dès maintenant.

La Lettre du Drugeon

Décembre 2009 - N° 25



Édito

2010 sera l'année mondiale de la biodiversité, la CFD pourrait s'en réjouir, ce thème étant au cœur de ses préoccupations depuis plus de 15 ans. Cependant, le triste constat de son érosion à l'échelle mondiale et nationale nous rend plus mesurés en nous incitant donc à poursuivre nos actions.

D'abord qu'est-ce que la biodiversité, ou diversité biologique ? C'est le nombre, la variété et la diversité des organismes vivants ainsi que les interactions qui les lient entre eux. Elle comprend tous les organismes, depuis les bactéries microscopiques jusqu'aux animaux et aux plantes plus complexes. Ce sont des millions d'espèces, c'est le phénomène de la vie qui dure depuis plus de 4 milliards d'années, dont l'Homme fait partie.

La biodiversité offre de nombreux bienfaits fondamentaux. C'est pourquoi, son appauvrissement peut avoir des effets néfastes sur notre bien-être et notre quotidien : il peut altérer notre sécurité alimentaire, nous rendre vulnérables face aux catastrophes naturelles, remettre en cause notre sécurité énergétique et l'accès à l'eau potable et aux matières premières. Elle touche également la santé, les relations sociales et la liberté de choix.

Sans vouloir faire du catastrophisme, les alertes sont sérieuses. Quelques chiffres en disent long sur les menaces qui pèsent sur les équilibres biologiques : la France est le 5e pays mondial pour le nombre d'oiseaux au statut précaire et un des 10 pays abritant le plus d'espèces menacées du Monde (641), et l'un des 4 en Europe (124 esp.).

17 500 à 50 000 espèces disparaissent par an, c'est 100 à 1 000 fois plus vite qu'en période d'extinction aux temps géologiques. L'homme transforme les milieux naturels en occupant l'espace, en modifiant les paysages, en surexploitant les milieux, en consommant plus que de raison. En milieu marin par exemple, les grands prédateurs comme les requins ont perdu de 95 à 98 % de leurs effectifs. Les écosystèmes s'en trouvent déséquilibrés : on assiste à une prolifération des méduses, qui ne sont plus mangées par les prédateurs.

Penser global, mais agir local ! C'est un peu la démarche qu'ont affirmé les élus de la vallée du Drugeon et leurs différents partenaires depuis la création de la réserve naturelle des tourbières de Frasne en 1984, la réalisation du Programme LIFE en 1993, la mise en place des sites Natura 2000, Arrêté de Protection de Biotope, site Ramsar dès les années 2000 et le site Espaces Naturels Sensibles du lac de Bouverans et marais du Varot en 2007. La biodiversité de la vallée du Drugeon est également suivie de près, à travers ces différents programmes. Pour sa 25^e édition, la Lettre du Drugeon vous propose un bilan de son état de santé, souvent encourageant, parfois inquiétant. Elle sera suivie par deux autres éditions consacrées à ce thème en 2010.

La conservation de la biodiversité doit être intégrée au cœur de toutes les politiques et des préoccupations individuelles, pour une cohérence d'ensemble, efficace et s'inscrivant dans le long terme. En nous y mettant tous, tout redevient possible.

Bonne lecture !

Jean PATOZ

Vice-président en charge des milieux naturels

2010
ANNÉE
MONDIALE
DE LA
BIODIVERSITÉ



Belvédère Châtel Véron

Conception et réalisation de la Lettre :

Communauté de communes du Plateau de Frasne et du val du Drugeon

Rue de la Gare - BP 11 - 25560 Frasne - Tél. 03 81 49 88 84 - Fax 03 81 49 82 06

E-mail : SYNDICAT-DRUGEON@wanadoo.fr

Site internet : www.val-drugeon.org

Direction de publication : J. PATOZ

Rédaction : G. MAGNON, J.-N. RESCH

Réalisation PAO et impression : Imprimerie CF IMPRESSIONS - Pontarlier

Crédits photographiques : CFD, B. COTTE, J. GUYONNEAU, B. TISSOT, M. VUILLEMIN

Partenaires financiers de l'édition N°25





Le bassin du Dugeon fait l'objet de nombreux inventaires et suivis dans le cadre du site Natura 2000, pour connaître les espèces présentes et leur évolution dans le temps, au gré des travaux de restauration et d'entretien des milieux. Ce précieux travail est le fruit de l'implication de nombreux naturalistes, parmi lesquels nombre d'entre eux sont des bénévoles. La CFD tient à saluer le travail du Conservatoire botanique national, de la Société botanique de Franche-Comté, de l'Association des amis de la réserve naturelle nationale du lac de Remoray, et de la Ligue de Protection des Oiseaux, et à remercier tous les bénévoles.

La biodiversité est exceptionnelle dans le bassin du Dugeon, mais les résultats des suivis montrent des signaux d'alerte. Les conséquences des activités humaines sont une cause certaine de ces menaces ; le changement climatique pourrait impacter également la biodiversité, mais il faut attendre les résultats des programmes scientifiques pour l'évaluer, comme le programme Peatwarm sur la tourbière de Frasne.

Face à ces préoccupations, les opérations de restauration et de gestion se justifient d'autant plus, les efforts doivent se poursuivre, pour mieux identifier les causes de problèmes et y remédier.

LA FLORE : une exceptionnelle richesse et diversité, mais aussi des menaces de disparition

Quelques chiffres permettent de mieux comprendre le bilan des prospections : 9 139 points GPS ont été enregistrés par les botanistes, localisant 74 espèces végétales d'intérêt patrimonial. Parmi ces espèces, 46 ont un statut de protection (dont 15 de protection nationale), 26 espèces sont inscrites sur la liste rouge nationale (1), dont 6 vulnérables et 1 en danger d'extinction. Par ailleurs 51 espèces sont inscrites sur la liste rouge régionale (2), dont 21 vulnérables, 7 en danger d'extinction.

En terme de surface, 285 hectares du bassin du Dugeon sont couverts par des espèces d'intérêt patrimonial, soit l'équivalent en surface de 400 terrains de football ! L'Œillet superbe, espèce de marais, couvre par exemple 11 hectares, l'Andromède à feuille de polium, présente dans 40 stations de tourbières, couvre quant à elle 7.5 hectares. En revanche, la Saxifrage œil de bouc ne se maintient en France que grâce à une seule station dans le bassin du Dugeon, elle est donc menacée d'extinction.



Œillet superbe

LES PAPILLONS : vagabonds colorés de nos zones humides et prairies, mais aussi acteurs de la pollinisation des plantes

Savez-vous qu'il existe 82 espèces de papillons de jour dans la vallée du Dugeon, ce qui représente 1/3 de la richesse nationale et près des 2/3 de la richesse régionale ?

7 espèces sont protégées, et figurent sur la liste rouge régionale, parmi lesquelles 2 ont un statut de conservation « en danger », 4 « vulnérable », et 1 « potentiellement menacé ». 5 espèces sont suivies régulièrement, et sont des papillons typiques des zones humides, ils répondent aux doux noms de : Solitaire, Damier de la succise, Fadet des tourbières, Nacré de la canneberge et Cuivré de la bistorte. Leur survie est liée à la fois à des conditions météorologiques estivales favorables (idéales en 2009, catastrophiques en 2007 et 2008), à l'abondance de nourriture (le nectar des fleurs), à la présence d'une plante hôte pour héberger les œufs, puis les chenilles (Canneberge, Myrtilles, Airelle des marais, Linaigrette, Laïche, Succise, Renouée bistorte selon les espèces, d'où leur nom parfois) et pour certaines, d'une fourmi qui va se charger d'élever les larves, comme l'Azuré de la croisette.

LES LIBELLULES : la belle est magnifique mais redoutable prédateur

De grande ou petite taille, la libellule se remarque à son vol stationnaire ou en tandem au-dessus des plans d'eau, et à ses couleurs abdominales variées. 54 espèces sont présentes dans le Dugeon, soit les 2/3 de la richesse nationale, et les 3/4 de la richesse régionale. 4 espèces sont protégées, et 5 sont suivies car inscrites sur la liste rouge régionale, dont une espèce au bord de l'extinction.

Leucorrhine à gros thorax



Sa vie : c'est l'eau. À l'état de larve, elle se nourrit parfois plusieurs années d'autres insectes ou vers, au fond de l'eau. Elle se métamorphose pour prendre sa parure d'adulte volant, élégant et élancé, et redoutable prédateur. Filant à toute allure au-dessus du marais ou de la tourbière, elle chasse ; mouches, moucherons et moustiques seront happés par son masque buccal carnassier. Dès le mois de juin, de curieux tandems se promènent à la saison des amours, puis la femelle viendra poser délicatement ses œufs sur la végétation aquatique ou dans l'eau.

Et le cycle reprend, mais il faut de l'eau, stagnante ou très calme, avec de la végétation aquatique, à conserver précieusement. Les libellules feront aussi le régal de nombreux oiseaux, du plus petit pouillot au redoutable faucon.

À suivre dans la prochaine Lettre du Dugeon : les oiseaux du Dugeon (partie 2)

(1) Liste nationale des espèces menacées (2) Liste régionale des espèces menacées

À quoi sert la biodiversité ? quelques exemples

Les végétaux sont bien sûr source d'alimentation pour les consommateurs : les animaux dont l'Homme. Certains animaux jouent un rôle important dans le maintien de la biodiversité végétale, ce sont les pollinisateurs, comme les insectes ou les disséminateurs de graines comme les oiseaux et les petits mammifères. En utilisant certaines parties de la plante (pollen, nectar, fruits, graines), ils garantissent la reproduction des plantes, le transport des graines et favorisent leur expansion. On comprend donc facilement que le déclin des espèces végétales peut impacter certains animaux (manque de nourriture), et le déclin d'espèces animales impacter certains végétaux (défaut de facteur de reproduction et de dissémination). Ces interactions sont fondamentales et les apiculteurs peuvent témoigner que la production de miel et la survie des abeilles sont directement dépendantes de l'abondance de nourriture, donc de fleurs.

Le monde végétal est également à l'origine de la fabrication de nombreux médicaments. L'essentiel des molécules actives dans les traitements est issu du monde vivant. À noter par exemple les recherches médicales en cours sur les propriétés thérapeutiques de certaines molécules des droseras, dans le traitement de cancers.

Les enjeux de la biodiversité végétale dépassent donc largement la simple conservation de fleurs !

Pour les animaux, les papillons par exemple sont consommés par d'autres animaux : oiseaux, lézards, amphibiens (grenouilles et crapauds), chauve-souris et sont donc une source d'alimentation dans la chaîne alimentaire. Par ailleurs, ils assurent la pollinisation des plantes à fleurs dont ils consomment le nectar, en se barbouillant le « museau » de poudre pollinisatrice qui fécondera d'autres fleurs au gré de leurs vagabondages.

Sans fleur, pas de nectar, et sans nectar, pas de nourriture pour les papillons, et donc pas de nourriture aux autres consommateurs (prédateurs), avec le risque à terme d'une diminution des chances de reproduction de certaines plantes.

Manger et être mangé : un équilibre écologique de plus en plus difficile à préserver.



Fadet des Tourbières